

Tribune de Genève

Histoire 1769 La franc-maçonnerie prend pied à Genève

Un pouvoir maçonnique entièrement genevois naît il y a 250 ans.

Benjamin Chaix
Publié: 09.05.2020, 17h58



Le Temple unique, devenu l'église du Sacré-Cœur. BGE/DR

Le 24 juin 1769 – il y a deux siècles et demi et quelques mois –, la Grande Loge de Genève se constitue dans notre ville. Elle regroupe dix loges genevoises, donnant ainsi pour la première fois une assise solide à la franc-maçonnerie à Genève. Celle-ci était d'abord un produit d'importation venu de Grande-Bretagne, dans le sillage d'un rejeton des nobles Hamilton, dont le beau-père genevois avait fait fortune dans la fabrication des toiles de coton imprimé: les fameuses indiennes. Ce Hamilton était plutôt remuant et querelleur, traits de caractère qui n'aidèrent pas les autorités à se faire une idée positive de cette confrérie composée de jeunes Anglais venus étudier à Genève.

En deux mots, la franc-maçonnerie, née outre Manche au début du XVIIIe siècle s'inspire des us et coutumes des architectes et constructeurs du Moyen Âge, revus et corrigés par des gens exerçant des métiers variés. Ensemble ils cultivent des liens tenus secrets, soudés par un idéal d'amitié, de bienfaisance et d'entraide. Dans leurs cérémonies et leurs vêtements, certains outils des maçons médiévaux prennent valeur de symboles.

Tablier, gants et truelle

En 1769, pour la première fois à Genève, les francs-maçons sont recrutés entièrement dans la population locale. Leur grand maître est un Genevois de vieille souche, François Rilliet, qui remplit la charge de jaugeur public, tout en étant maître d'orthographe et d'arithmétique. La constitution de cette Grande Loge de Genève survient après vingt-cinq années où les francs-maçons ont fait profil bas.



Une théière à motif maçonnique. Photo: BGE/DR

Les «Magnifiques et très honorés Seigneurs, Syndics, Petit et Grand Conseil» avaient cru mettre fin à leurs activités en novembre 1744, par un arrêté stipulant que défense était faite à «tous les citoyens, bourgeois, natifs, habitants et sujets de tenir aucune loge soit assemblée de Francs-Maçons, d'assister à aucune de ces assemblées, sous quelque prétexte que ce soit.» Le texte est placardé en ville mais il resta lettre morte.

Du moins les loges existantes n'osaient-elles pas se montrer au grand jour, comme l'avait fait en juin 1744 un groupe d'affiliés portant tablier, gants et truelle d'argent, qui traversèrent la rade en barque pavoisée aux couleurs de l'Angleterre, pour se rendre à leur assemblée tenue dans le jardin des marchands toiliers aux Pâquis. Une visibilité très mal vue des autorités, qui, de surcroît, jugeaient sévèrement le secret et le serment, deux usages typiquement maçonniques. Le second les choquait car, en République, le magistrat seul a le droit d'exiger le serment.

D'autre part, le risque que les loges transgressent par leur faste l'interdiction des signes extérieurs de richesse héritée des siècles précédents les condamnait aux yeux des membres du Consistoire et des Conseils. Pour l'anecdote, il était revenu aux oreilles de l'Église que certains jeunes pasteurs fréquentaient les assemblées de francs-maçons, ce qu'ils nièrent quand on les interrogea. «Le Conseil, fort jaloux de son autorité, n'avait aucune sympathie pour tous les groupements qui affichaient un petit air de mystère et d'indépendance», souligne l'historiographe de la franc-maçonnerie genevoise François Ruchon.

D'autant plus que Genève est le théâtre au XVIII^e siècle de troubles politiques qui culmineront le 8 avril 1782 lors d'une tentative de révolution durement réprimée par le pouvoir oligarchique. Un ancien maître de la Grande Loge fondée en 1769, François Joannin, est dans les rangs du parti populaire. Il est condamné à l'exil après cette terrible journée. En position

de force, grâce au recours à l'alliance avec Berne, le gouvernement aristocratique publie un édit de pacification qui contient l'abolition de toutes les sociétés et coteries, taxées de «funestes à la tranquillité publique et à l'autorité du gouvernement». «Ainsi les maillets furent brisés, l'Étoile flamboyante obscurcie et les loges fermées», lit-on dans un mémoire de 1801.



Un diplôme de la Grande Loge suisse Alpina. Photo: BGE/DR

Un palais maçonnique

À nouveau, la franc-maçonnerie genevoise entre dans une période de clandestinité. La Grande Loge n'y survit pas mais les groupes encore existants, aux noms évocateurs tels que l'Union des cœurs, la Nouvelle parfaite égalité ou la Vertu tolérante, composent en 1786 le Grand Orient de Genève.

En 1789, l'interdiction des sociétés et coteries est abrogée. La période révolutionnaire voit naître à Genève une soixantaine de cercles politiques, alors que le nombre des loges maçonniques reste de onze. Elles sont composées principalement de négociants, on y défend ses intérêts sans faire ouvertement de politique. Après l'annexion française, les francs-maçons genevois devenus suisses se tourneront vers la Grande Loge suisse Alpina.

On l'a vu pendant la période révolutionnaire: les loges maçonniques ne sont pas des clubs politiques. C'est encore le cas pendant les vingt-cinq années qui précèdent l'accession au pouvoir des radicaux et de leur tribun James Fazy. En Suisse, la Grande Loge Alpina, à laquelle s'est affilié Guillaume Henri Dufour, le célèbre général, cherche à fédérer la franc-maçonnerie à l'échelle de tout le pays. Fort prudente, elle met en garde les Genevois contre l'intrusion de la politique dans les loges et ateliers, à l'approche de la révolution radicale.



Le général Guillaume-H. Dufour. Image: BGE

Pourtant, certains membres de la loge de l'Amitié ne cachent pas leur sympathie pour le mouvement radical, qui comptera plus d'un franc-maçon dans ses rangs. C'est d'ailleurs grâce au soutien de James Fazy que la Maçonnerie genevoise obtient un terrain à Plainpalais pour y bâtir son Temple unique. La concession gratuite de cette parcelle par l'État est refusée par un vote du Grand Conseil en 1856. Des députés catholiques ont parlé contre la franc-maçonnerie, s'attirant cette réplique d'un journaliste maçon: «Rome est l'adversaire de la Maçonnerie parce qu'elle fonde la foi sur la science et le bonheur sur la fraternité et la liberté.»

Ironie du sort, le monument néoclassique bâti par les francs-maçons en 1858 sur le terrain finalement cédé par l'État après un nouveau vote du Grand Conseil, deviendra en 1874 l'église catholique du Sacré-Cœur. La loge du Temple unique a périclité, minée par des problèmes financiers et sans soutien de la part de la Grande Loge suisse Alpina. Si la franc-maçonnerie genevoise est associée dans les esprits au Parti radical du XIXe siècle, c'est notamment parce que Georges Favon fut admis en 1880 dans la loge Fidélité et Prudence, avec à sa suite Alfred Vincent, Alexandre Gavard, Adrien Lachenal et bien d'autres grands radicaux.

B.CH.

Lire «Histoire de la franc-maçonnerie à Genève de 1736 à 1900» par François Ruchon, Éditions Slatkine, 2004